

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 13717
Numéro SIREN : 912 577 194
Nom ou dénomination : 8MOIDC

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 108240

8MOIDC
Société par actions simplifiée au capital de 3 500 €
Siège Social 16, Rue du Parc Royal
75003 PARIS
912 577 194 R.C.S. PARIS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

EN DATE DU 20 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 juin à 15 heures,

les associés de la Société « 8MOIDC », société par actions simplifiée au capital de 3 500 €, dont le siège social est à Paris (75003) – 16, Rue du Parc Royal, se sont réunis au siège social sur la convocation faite par le Président.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Miguel MARTINS, Président, propriétaire de 245 actions,
- La société BML 63, représentée par Madame Blanche GORGE, épouse PIRONNET, propriétaire de 105 actions.

La réunion est présidée par Monsieur Miguel MARTIN, agissant en qualité de Président.

Madame Blanche GORGE, épouse PIRONNET, Directrice Générale est également présente.

Monsieur le Président rappelle qu'il a réuni les associés à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président ;
- Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement du Président démissionnaire ;
- Constatation de la fin du mandat de la Directrice Générale et de son non remplacement ;
- Pouvoirs pour les formalités légales ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président expose qu'il souhaite démissionner de ses fonctions pour convenance personnelle.

Il propose de nommer Madame Blanche GORGE, épouse PIRONNET actuellement Directrice Générale, afin de pourvoir à son remplacement.

Puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les décisions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

Les Associés ayant pris acte de la démission, à compter de ce jour, de Monsieur Miguel MARTINS, Président, décident de nommer en remplacement :

- **Madame Blanche GORGE, épouse PIRONNET**
demeurant à PARIS (75003) – 63, Rue de Turenne
pour une durée illimitée.

Madame Blanche GORGE remercie les associés de leur confiance et déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Les Associés, en conséquence de la décision précédente, prennent acte de la fin du mandat de la Directrice Générale, Madame Blanche GORGE, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

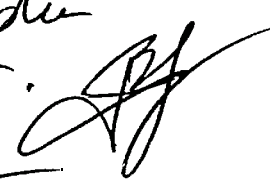
QUATRIEME DECISION

Les Associés approuvent toutes les mesures prises par le Président en vue de la présente réunion.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'ancien Président, la nouvelle Présidente et les associés après lecture.

Bon pour démission du mandat
de Directeur Général et bon
pour acceptation du
mandat de président. 


Bon pour démission
du mandat de président.
